



Congrès sur
les négociations
entourant la
rapatriement de
la Constitution



PROGRAMME

le 3 au 5 novembre 2011
Fairmont Hotel Macdonald
Edmonton (Alberta)



CENTRE for CONSTITUTIONAL STUDIES
Centre d'études constitutionnelles

UN CENTRE DE LA UNIVERSITY OF ALBERTA

Partenaires

Nous remercions nos partenaires de l'appui généreux qu'ils ont donné au Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution ainsi qu'au documentaire connexe.

Cette initiative de recherche a été appuyée par



Social Sciences and Humanities
Research Council of Canada

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

Canada 

Platine

Government of Alberta ■

Intergovernmental, International and Aboriginal Relations

Alberta **LAW**
FOUNDATION

Argent



UNIVERSITY OF ALBERTA
UNIVERSITY RELATIONS

Bronze

F I E L D L A W
—▲▲—

Partisan



IPAC
EDMONTON
REGION



UNIVERSITY OF ALBERTA
FACULTY OF ARTS



UNIVERSITY OF ALBERTA
FACULTY OF LAW



UNIVERSITY OF ALBERTA
DEPARTMENT OF HISTORY AND CLASSICS



UNIVERSITY OF ALBERTA
DEPARTMENT OF POLITICAL SCIENCE



UNIVERSITY OF ALBERTA
DEPARTMENT OF SOCIOLOGY



INSTITUT D'ÉTUDES CANADIENNES
CANADIAN STUDIES INSTITUTE
UNIVERSITY OF ALBERTA



FONDATION
TRUDEAU
FOUNDATION

Bienvenue

Chers participants, participantes,

Nous sommes ravis de vous accueillir au *Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution*. Les séances qui auront lieu au cours des deux prochains jours nous lanceront dans la contemplation de l'élaboration de la Constitution du Canada et ses conséquences. Ce congrès présente une occasion unique de dialoguer avec quelques-uns des décideurs et négociateurs clé dont le travail acharné, le dévouement et les habiletés politiques ont mené, en fin de compte, au rapatriement de la Constitution, la formulation de ses modes de révision et la validation de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Nous attendons avec impatience cette occasion d'entendre les comptes rendus de première main de ces faiseurs de constitution qui se joindront à nous ainsi que les observations et les analyses de spécialistes de la Constitution. Une bonne partie de la conférence de 1981 a eu lieu à huis clos et à titre officieux, cependant, les prochains jours offriront la possibilité d'apprendre l'histoire constitutionnelle du Canada et voir son développement continu. Évidemment, nous espérons également que cet événement donne l'occasion aux collègues de se réunir et entraîne la création de nouveaux liens personnels, professionnels et intellectuels.

L'organisation de ce congrès a été une entreprise collective. Il a commencé sous l'impulsion de Peter Meekison et Howard Leeson. Leur enthousiasme inépuisable, leur connaissance directe et leur travail acharné ont été capital. Nous sommes aussi reconnaissants envers nos conférenciers, dont les remarques et les analyses riches en réflexions promettent d'enrichir notre compréhension de la Constitution. Nous aimerions remercier nos nombreux partenaires, notamment le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (subvention de sensibilisation du public), dont le soutien a rendu ce congrès possible, et les membres du comité organisateur du congrès pour leurs conseils et leur dévouement. Les membres du comité comprennent Eric Adams, Janine Brodie, Peter Carver, Dominique Clement, Hadley Friedland, Shalene Jobin Vandervelde, Howard Leeson, Oryssia Lennie, Peter Meekison, Steve Patten, Rob Reynolds, et Linda Trimble. Enfin, nous sommes infiniment reconnaissants de l'appui et de l'encadrement du conseil d'administration du Centre d'études constitutionnelles.

Nous vous souhaitons un congrès agréable et pénétrant.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Patricia Paradis
coprésidente du congrès
*Directrice administrative,
Centre d'études constitutionnelles*



Lois Harder
coprésidente du congrès
*Doyenne associée, études de recherche
et études supérieures, Faculté des arts;
professeure, Département de science politique,
University of Alberta*

Congrès sur
les négociations
entourant la
rapatriement de
la Constitution

Aperçu

Il y a trente ans, en novembre 1981, la Constitution du Canada a été refaite. Le premier ministre Trudeau et les premiers ministres des dix provinces se sont réunis à huis clos afin de négocier un cadre constitutionnel canadien. Au terme de plusieurs jours tendus, ils avaient l'accord qui est devenu la *Loi constitutionnelle de 1982*.



Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution : de quoi s'agit-il?

Ce congrès national vise à marquer le 30e anniversaire des événements importants entourant le rapatriement de la Constitution et évaluer les conséquences à l'aide d'un grand nombre des participants clés : hommes et femmes politique, fonctionnaires et rédacteurs. Ils partageront leurs souvenirs du processus de négociation, leurs objectifs pour cette rencontre historique ainsi que leurs réflexions sur le résultat. Le congrès leur offrira une occasion unique de décrire les stratégies et les calculs politiques qui ont mené au développement constitutionnel le plus significatif depuis la Confédération.

Il est à noter que les négociations qui ont eu lieu en novembre 1981 représentaient le point culminant d'un long processus qui a exigé la participation de très nombreuses personnes. Les organisateurs du congrès ont tenté de joindre et d'inviter autant de ces intervenants que possible, cependant, les participants au programme représentent uniquement une partie de ceux-là.

Une analyse universitaire contemporaine par d'importants spécialistes de la Constitution, politicologues et avocats canadiens servira à remettre en contexte et amplifier les souvenirs des participants de la série de négociations entourant le rapatriement de la Constitution.

Documentaire sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution

Suivant le Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution, un documentaire sera produit afin de filmer les perspectives des personnes qui ont travaillé au processus de négociation. À cette fin, les conférenciers seront filmés pendant les présentations et les entrevues individuelles qui suivront l'événement. Ce documentaire présentera un moment unique de l'histoire canadienne, une description de la part de certains des intervenants aux négociations des idées et des luttes acharnées qui ont donné lieu à l'élaboration et au rapatriement de la Constitution du Canada.

Des équipes de tournage de la SRC vont filmer le congrès. Veuillez noter qu'en s'inscrivant au congrès, les participants reconnaissent qu'il sera enregistré et consentent à être filmés, photographiés et enregistrés. Dans le cas où vous auriez des inquiétudes, veuillez en faire part aux organisateurs du congrès ou aux équipes de tournage. Celles-ci souhaiteraient également interviewer les conférenciers pour avoir leurs impressions des questions en discussion et pourraient vous demander si vous accepteriez d'être interviewé.

Comité de planification

Coprésidente : **Lois Harder** – *Adoyenne associée, études de recherche et études supérieures, Faculté des arts; professeure au Département de science politique, University of Alberta*

Coprésidente : **Patricia Paradis** – *directrice administrative du Centre d'études constitutionnelles*

–

Eric Adams – *professeur adjoint, Faculté de droit, University of Alberta*

Janine Brodie – *professeure, Département de science politique, University of Alberta*

Peter Carver – *professeur agrégé, Faculté de droit, University of Alberta; président, conseil d'administration, Centre d'études constitutionnelles*

Dominique Clément – *professeur, sociologie et histoire, University of Alberta*

Hadley Friedland – *candidat au doctorat, Faculté de droit, University of Alberta*

Shalene Jobin Vandervelde – *candidate au doctorat, science politique et études autochtones, University of Alberta*

Howard Leeson – *professeur, Département de science politique, University of Regina*

Oryssia Lennie – *conseil d'administration, Centre d'études constitutionnelles*

Peter Meekison – *professeur émérite, Département de science politique, University of Alberta*

Steve Patten – *professeur agrégé, Département de science politique, University of Alberta*

Rob Reynolds – *QC Law Clerk et directeur des relations interparlementaires, assemblée législative de l'Alberta*

Linda Trimble – *professeure, Département de science politique, University of Alberta*

Sur le chemin du rapatriement :

▶ les moments clés de la haute politique des négociations constitutionnelles fédérales-provinciales

1867

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB), le document constitutionnel principal du Canada, est adopté par le Parlement britannique.

1926

Une Conférence impériale donne lieu à la Déclaration Balfour, qui traite des principes d'égalité et d'autonomie des Dominions, y compris le Canada.

1927

Une conférence fédérale-provinciale ne réussit pas à produire un accord sur un mode de révision de la Constitution, ce qui retarde le rapatriement de la Constitution (AANB) et la réalisation de l'autonomie constitutionnelle du Canada.

1931

Le Statut de Westminster (Angleterre) donne une reconnaissance légale de l'autonomie du Canada mais exclut l'AANB de son application.

1935/50

Des conférences fédérales-provinciales ne réussissent pas à produire un accord sur un mode de révision, ce qui bloque encore une fois le rapatriement de la Constitution.

1964

Une conférence fédérale-provinciale produit un accord de principe sur un mode de révision (proposition Fulton-Favreau) mais le Québec se retire, bloquant de nouveau le rapatriement de la Constitution.

1971

Une conférence fédérale-provinciale aboutit à un accord de principe relativement à une entente de rapatriement ainsi qu'un mode de révision et une déclaration des droits, mais le consensus s'en va à vau-l'eau lorsque le Québec rejette la « Charte de Victoria ».

1978

Le gouvernement fédéral dépose un livre blanc (*Le temps d'agir*) dans lequel il décrit son intention de rapatrier la Constitution avant la fin de 1981, puis présente un projet de loi portant sur une réforme constitutionnelle (projet de loi C60) qui aborde ces aspects de la réforme constitutionnelle qu'il considère comme étant du ressort du gouvernement fédéral. Plus tard, la Cour suprême décide que certains aspects du projet de loi sur le Sénat ne peuvent pas être imposés unilatéralement.

1980

Suite à une conférence fédérale-provinciale acrimonieuse et infructueuse en septembre 1980, le gouvernement fédéral propose un projet de résolution décrivant un plan visant à agir unilatéralement afin de demander que le Parlement britannique agisse pour rapatrier la Constitution du Canada.

1981

Huit provinces opposent activement l'initiative fédérale puis, après que les gouvernements de trois de ces provinces demandent à leur Cour provinciale de décider de la constitutionnalité du plan fédéral pour agir unilatéralement, la question est présentée à la Cour suprême du Canada. Une majorité des juges concluent que le plan fédéral est légal mais qu'il ne respecte pas les conventions constitutionnelles laissant entendre qu'à l'intérieur d'un système fédéral une telle initiative ne devrait pas avoir lieu sans un degré important de consentement des provinces.

Dans un effort pour parvenir à un accord sur une entente de rapatriement qui comprend entre autres un mode de révision et une charte des droits et libertés, une conférence fédérale-provinciale a lieu à Ottawa en novembre 1981.

1982

Le Parlement du Canada adopte la *Loi constitutionnelle de 1982* et la Constitution du Canada est rapatriée le 17 avril.

Hôte du congrès

CENTRE *for* CONSTITUTIONAL STUDIES *Centre d'études constitutionnelles*

Le Centre d'études constitutionnelles a été créé à l'automne 1987 à la suite des efforts communs du département d'histoire et de science politique et de la Faculté de droit de la University of Alberta. Ce centre de recherche universitaire unique se joint au public sur des questions importantes sur le plan constitutionnel. Le travail du centre comporte de la **recherche** sur des questions constitutionnelles cruciales et la **vulgarisation et information juridiques** (VIJ).

Le centre a été créé afin d'encourager et faciliter l'étude interdisciplinaire des enjeux constitutionnels au niveau national et international.

Ses activités de recherche sont le complément d'un programme éducatif se composant de conférences publiques, de congrès et de publications. Le centre fait également office de centre de renseignements et de documents en rapport avec les études constitutionnelles.

L'objet du programme d'activités de recherche du centre est de stimuler la réflexion sur des sujets liés à la Constitution par le biais de perspectives et disciplines diverses.

Les projets de recherche du centre s'étendent des études portant sur la réforme constitutionnelle canadienne aux pouvoirs de la police, des droits sociaux et des droits garantis par la Charte à l'autonomie gouvernementale autochtone.

Le champ du programme de publication actif du centre est interdisciplinaire et il traite d'un large éventail de sujets liés à la Constitution.

Les projets et les congrès du centre ont mené à une série de livres portant notamment sur la liberté d'expression, les droits linguistiques et les droits des peuples autochtones, publiés en association avec des éditeurs juridiques et des presses universitaires. De plus, le centre publie régulièrement deux périodiques, ***Constitutional Forum constitutionnel***, une publication en ligne, ainsi que ***Review of Constitutional Studies / Revue d'études constitutionnelles***. Ces périodiques comprennent des analyses opportunes et des essais savants sur des sujets liés à la Constitution ainsi que des articles écrits par des chercheurs reconnus et des chercheurs émergents.

Le centre a été l'hôte de divers congrès, symposiums et discussions en groupe sur des thèmes liés à la Constitution et ayant une importance sur le plan national. Ces événements entraînent la participation de chercheurs de disciplines diverses, d'administrateurs gouvernementaux, d'avocats et du grand public. De plus, depuis 1989, le centre est l'hôte de la « McDonald Constitutional Lecture », une série de conférences ayant lieu tous les ans à la mémoire de l'honorable juge David C. McDonald de la Cour d'appel de l'Alberta.

La principale source de soutien financier du centre est la Alberta Law Foundation. Il reçoit également un soutien de la Faculté de droit. Le personnel du centre tient à les remercier chaleureusement de leur appui continu.

Coordonnées

Hôte du Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution



Centre d'études constitutionnelles, University of Alberta

Téléphone : 780-492-8281

Courriel : pparadis@law.ualberta.ca

www.law.ualberta.ca/centres/ccs

Secrétariat du Congrès sur les négociations entourant le rapatriement de la Constitution



BUKSA

BUKSA Strategic Conference Services

Téléphone : 780-436-0983 ext. 234

www.buksa.com

www.patriationconference.ca

Program du congrès sur les négociations entourant la rapatriement de la Constitution

Les séances auront lieu dans la salle de bal Empire sauf instruction contraire.

LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2011

OUVERTURE DU CONGRÈS

16 h à 19 h

Inscription

17 h à 20 h

Réception d'accueil et ouverture du congrès

18 h à 19 h

Allocution d'ouverture

Le maître de cérémonie : *Peter Meekison*

- Mot d'un représentant de la University of Alberta
Linda Hughes, chancelière de la University of Alberta
- Mot d'un représentant de la province de l'Alberta
Le ministre Ted Morton
- Mot d'un représentant de la Centre d'études constitutionnelles
Peter Carver, président du conseil d'administration du Centre d'études constitutionnelles
- Lancement de livre *The Patriation Minutes*
Howard Leeson, chercheur universitaire au Centre d'études constitutionnelles et professeur à la University of Regina
- Présentation sur l'objet et le sens du congrès
Janine Brodie, professeure de sciences politiques, University of Alberta, boursière Trudeau

LE VENDREDI 4 NOVEMBRE 2011

8 h à 16 h 30

Inscription

8 h à 9 h

Déjeuner continental

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ? Préparer le terrain politique (constitutionnel)

9 h à 10 h 30

PARTIE 1 :

Président de séance : *Steve Patten*

- **Le nationalisme constitutionnel : sur le chemin du rapatriement de la Constitution**
Eric Adams, Faculté de droit, University of Alberta
- **La vision constitutionnelle de Trudeau**
David Schneiderman, Faculté de droit, University of Toronto
- **Le Québec et la modification de la Constitution**
Guy Laforest, science politique, Université Laval

10 h 30 à 11 h

Pause santé

11 h à 12 h 30

PARTIE 2 :

Président de séance : *Peter Carver*

- **Les Premières nations luttent contre le rapatriement de la Constitution**
Louise Mandell, Mandell Pinder, Vancouver (Colombie-Britannique)
- **Le mouvement féministe**
Marilou McPhedran, présidente, Global College, Winnipeg (Manitoba)
L'hon. Judy Erola, ministre responsable de la Condition féminine (1981), gouvernement du Canada
- **Fédéralisme exécutif et conférences des premiers ministres**
Richard Simeon, professeur de sciences politiques, University of Toronto
- **Renvoi de la Cour suprême du Canada**
Philip Girard, professeur, Schulich School of Law, Dalhousie University

12 h 30 à 13 h 30

Dîner (servi)

CE QUI A EU LIEU : dynamiques et résultats politiques

Président de séance : *Jim Edwards*

13 h 30

Introduction

Oryssia Lennie, directrice du conseil, Centre d'études constitutionnelles

13 h 30 à 14 h 15 **1^{re} TABLE RONDE**

■ **Réflexions sur « la nuit des longs couteaux »**

L'hon. Roy Romanow (ministre des Affaires intergouvernementales, gouvernement du Canada, 1981)

14 h 15 à 14 h 30 Pause santé

14 h 30 à 15 h 45 **2^e TABLE RONDE**

■ **Les fonctionnaires**

Howard Leeson (sous-ministre aux Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, 1981)

Peter Meekison (sous-ministre, Federal and Intergovernmental Affairs, Alberta, 1981)

Robert Normand (sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, 1981)

Eddie Goldenberg (conseiller spécial sur la Constitution auprès du ministre de la Justice, gouvernement du Canada, 1981)

Don Stevenson (sous-ministre des Affaires intergouvernementales, Ontario, 1981)

15 h 45 à 16 h 30 ■ **Les rédacteurs et les conseillers**

Mary Dawson (conseillère législative associée en chef et présidente de la Commission de révision des lois, 1981)

Bary Strayer (conseiller du gouvernement du Canada sur le rapatriement de la Constitution, 1981)

Roger Tassé (sous-ministre de la Justice et sous-procureur général du gouvernement du Canada, 1981)

18 h à 21 h 30

Souper et discussion informelle avec les premiers ministres

■ **Mot d'un représentant de la University of Alberta**

Debra Pozega Osburn, vice-présidente aux relations universitaires, University of Alberta

■ **Introduction**

L'hon. Jim Horsman

■ **Discussion**

Modérateur : *L'hon. Jim Edwards*

L'hon. John Buchanan, ancien premier ministre de la Nouvelle-Écosse

L'hon. Peter Lougheed, ancien premier ministre de l'Alberta

L'hon. Brian Peckford, ancien premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador

LE SAMEDI 5 NOVEMBRE 2011

8 h à 14 h	Inscription
8 h à 9 h	Déjeuner continental

QUELLE A ÉTÉ LA DYNAMIQUE CRÉÉE?

9 h à 9 h 30	Introduction <i>Peter Russell, professeur de sciences politiques, University of Toronto</i>
9 h 30 à 10 h 45	PARTIE 1 : Présidente de séance : <i>Linda Trimble</i> <ul style="list-style-type: none">■ La question autochtone <i>Neil Sterritt (président du conseil tribal Gitksan-Wet'suwet'en, 1981)</i>■ Évaluation de l'état du fédéralisme canadien depuis le rapatriement de la Constitution : une interprétation québécoise <i>Alain-G. Gagnon, Département de sciences politiques, Université du Québec à Montréal</i>
10 h 45 à 11 h	Pause santé
11 h à 12 h 15	PARTIE 2 : Présidente de séance : <i>Lois Harder</i> <ul style="list-style-type: none">■ Les temps ont changé : la triste et véritable histoire de la diminution de l'égalité des chances <i>Alexandra Dobrowolsky, professeure de sciences politiques, St. Mary's University</i>■ Fédéralisme exécutif après le rapatriement de la Constitution <i>Gerald Baier, professeur de sciences politiques, University of British Columbia</i>
12 h 15 à 13 h 30	Dîner et mot de la fin Présidente de la séance : <i>Patricia Paradis</i>
13 h	■ Ce fut un moment de haute politique qui n'était pas forcément conforme à la tradition démocratique canadienne. Comment ce moment a-t-il changé la politique canadienne? <i>Chantal Hébert, journaliste, Toronto Star</i>

Les conférenciers



Eric M. Adams S.J.D.

M. Eric Adams est actuellement professeur adjoint à la Faculté de droit de la University of Alberta où il enseigne dans les domaines du droit constitutionnel et du droit du travail. Auparavant, il était avocat spécialisé en contentieux des affaires civiles à Toronto (Ontario).

M. Adams a déjà publié de nombreux articles portant sur des sujets liés au droit constitutionnel et l'histoire du droit. Actuellement il écrit un livre traitant de l'idée des droits dans la pensée constitutionnelle canadienne. M. Adams est titulaire d'un baccalauréat de l'Université McGill, un LL.B. de l'université Dalhousie ainsi qu'un doctorat en sciences juridiques (S.J.D.) de la University of Toronto.



Gerald Baier Ph.D.

M. Gerald Baier est actuellement professeur agrégé de science politique à la University of British Columbia. Son enseignement et sa recherche sont axés sur la politique canadienne, notamment sur la Constitution, le fédéralisme et le droit public. En 2006-2007 il était le professeur canadien du bicentenaire à la Yale University; en 2011 il était le boursier Eakin de l'Institut d'études canadiennes de McGill. M. Baier commente régulièrement la politique fédérale dans les médias nationaux et régionaux. Par le passé il a examiné, dans sa recherche, le rôle de la prise de décision judiciaire dans la formation du fédéralisme au Canada, en Australie et aux États-Unis (*Courts and Federalism*, UBC Press, 2006). M. Baier est coauteur (avec Herman Bakvis et Douglas M. Brown) du livre *Contested Federalism: Certainty and Ambiguity in the Canadian Federation* (Oxford University Press, 2009). Il a déjà été publié dans *Regional and Federal Studies*, *Administration publique du Canada* et *National Journal of Constitutional Law*. Actuellement, il mène une étude approfondie portant sur la nature et les processus institutionnels de la Cour suprême du Canada. M. Baier est titulaire d'un doctorat de l'université Dalhousie.



Janine Brodie MSRC, Ph.D.

Mme Janine Brodie est professeure distinguée et titulaire de la chaire de recherche du Canada en économique et en gouvernance sociale à la University of Alberta. Elle est également membre de la Société royale du Canada et récipiendaire d'un prix Trudeau (2010). Mme Brodie a beaucoup écrit sur un grand nombre des principaux défis de la politique canadienne et la politique publique : la politique sociale, l'égalité citoyenne, l'intégration continentale et la gouvernance néolibérale. Sa recherche actuelle porte sur la gouvernance sociale au Canada et les stratégies provinciales contre la pauvreté.



L'hon. John Buchanan C.P., C.R., LL.B.

M. Buchanan était le premier ministre de la Nouvelle-Écosse entre 1978 et 1988, devenant de ce fait le troisième premier ministre de l'histoire de la Nouvelle-Écosse à obtenir quatre mandats majoritaires consécutifs. De tous les premiers ministres conservateurs de la Nouvelle-Écosse, il est resté au pouvoir le plus longtemps et il occupe la troisième place pour la durée de ses mandats. M. Buchanan est titulaire d'un baccalauréat ès sciences et un certificat en génie de la Mount Allison University (1954). En 1958 il a été diplômé de la Faculté de droit de l'université Dalhousie, puis il a exercé le droit à Halifax. M. Buchanan a été nommé au conseil de la Reine en 1972. Le 17 avril 1982, le premier ministre Buchanan, ainsi que les autres premiers ministres canadiens ayant participé aux négociations entourant le rapatriement de la Constitution du Canada, a été nommé au Conseil privé en présence de Sa Majesté la reine Elizabeth II.



Mary Dawson C.R., O.C.

Mme Mary Dawson est actuellement la Commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* pour le gouvernement du Canada. Elle a eu une longue carrière au ministère de la Justice du gouvernement du Canada, y compris 17 ans comme sous-ministre déléguée. Mme Dawson a joué un rôle important

relativement aux questions constitutionnelles. Elle a rédigé la version définitive de l'entente de rapatriement (*Loi constitutionnelle de 1982*) et, jusqu'à sa retraite, a rédigé toutes les révisions de la Constitution, y compris l'Accord du lac Meech et celui de Charlottetown, et a été conseillère juridique principale dans ce domaine. Mme Dawson a aussi dirigé le renvoi à la Cour suprême sur le mariage homosexuel pour le gouvernement du Canada et a préparé la législation connexe. Elle a donné énormément de conseils en matière des droits des peuples autochtones. Elle a dirigé le Secteur du droit public du ministère de la Justice, a été conseillère législative associée en chef et a présidé la Commission de révisions des lois. Lorsqu'elle faisait partie de la Section de la législation du ministère de la Justice, elle a rédigé de nombreuses lois, dont la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la *Loi sur la santé du Canada*, la *Loi sur les langues officielles*, la *Loi sur la concurrence*, la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur les jeunes contrevenants*. Mme Dawson est titulaire d'un baccalauréat (avec distinction en philosophie) et une licence en droit civil de l'Université McGill, un LL.B. en common law de l'université Dalhousie ainsi qu'un diplôme d'études supérieures en droit (droit public) de l'Université d'Ottawa. En 1978, Mme Dawson a été nommée au conseil de la Reine et, en 2007, elle a été reçue Membre de l'Ordre du Canada.



Alexandra Dobrowolsky PhD

Mme Alexandra Dobrowolsky est actuellement professeure de science politique à l'université Saint Mary's. Ses domaines de spécialité sont le Canada, les études comparatives et féministes, le genre et la politique. Elle a beaucoup publié sur des sujets liés à la représentation, la réforme démocratique et la citoyenneté, ainsi que dans des domaines de politique très variés, de la politique constitutionnelle et sociale à la politique sur la sécurité et la politique en matière d'immigration. Elle est l'auteure de *The Politics of Pragmatism: Women, Representation, and Constitutionalism in Canada* (Oxford, 2000) et coéditrice, avec Vivien Hart, de *Women Making Constitutions: New Politics and Comparative Perspectives* (Palgrave Macmillan, 2003). Elle a également coédité *Women*,

Migration and Citizenship: Making Local, National and Transnational Connections (Ashgate, 2006) et récemment elle a publié une collection intitulée *Women and Public Policy in Canada: Neoliberalism and After?* (Oxford, 2009). Mme Dobrowolsky est titulaire d'un baccalauréat de la University of Toronto et l'université Queen's, une maîtrise de l'université Dalhousie et un doctorat de l'université Carleton.



Judith Erola C.P.

Mme Judith Erola est une ancienne femme politique canadienne qui a représenté la circonscription de Nickel Belt à la Chambre des communes de 1980 à 1984. Elle a été membre du Parti libéral du Canada. Avant d'entamer une carrière en politique, Mme Erola a travaillé comme personnalité de la radio et de la télévision à Sudbury. Elle est entrée dans l'histoire lorsqu'elle a, à CKSO-TV, été la première femme engagée comme reporter météo par une station de télévision canadienne. Puis elle est devenue chef de publicité à CHNO. Mme Erola a été élue à la Chambre des communes en 1980 et a été nommée au dernier Cabinet de Pierre Trudeau, où elle a occupé le poste de ministre d'État aux Mines, ministre d'État chargée du Développement social, ministre responsable de la situation de la femme et ministre de la Consommation et des Affaires commerciales. Elle est aussi la première femme à être nommée au Comité du Cabinet chargé des priorités et de la planification, où l'orientation de la politique gouvernementale est débattue et décidée. En 1987 Mme Erola a accédé au poste de présidente de l'Association canadienne de l'industrie du médicament, poste qu'elle a occupé jusqu'à sa retraite, en 1998.



Alain-G. Gagnon Ph.D.

M. Alain-G. Gagnon est professeur de sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en Études québécoises et canadiennes depuis 2003. De 1982 à 2003, il a enseigné aux universités Queen's, Carleton et McGill. Il est le directeur-fondateur du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ) et

directeur du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales (GRSP). M. Gagnon a beaucoup écrit en anglais. Il est coauteur de *Canadian Politics* (avec Jim Bickerton, maintenant à la 5^e édition), *Canadian Political Parties* (avec Brian Tanguay, maintenant à la 3^e édition), *Federal Democracies* (avec Michael Burgess) et *The Case for Multinational Federalism*. La qualité de son travail a été reconnue par de nombreux organismes. Il est le récipiendaire du prix Josep Maria Vilaseca (Institut d'Estudis Autònoms, Generalitat de Catalunya, 2007), le prix Marcel-Vincent (2007), le prix d'excellence de la Société québécoise de science politique (2008), le prix d'excellence en recherche Santander (Universidad Carlos III, Madrid, 2010) et le prix Trudeau 2010-2013.



Philip Girard Ph.D.

M. Philip Girard est basé à la faculté de droit Schulich de l'université Dalhousie où il occupe le poste de professeur de recherche de l'université et éditeur de la revue *Dalhousie Law Journal*. Il a beaucoup publié dans le domaine de l'histoire du droit canadien, notamment une biographie primée d'un des intervenants clé de la saga du rapatriement de la Constitution, Bora Laskin: *Bringing Law to Life* (2005). M. Girard est actuellement le professeur invité James Lewtas de la faculté de droit Osgoode Hall Law School ainsi que corédacteur à la *Osgoode Society for Canadian Legal History*. M. Girard est titulaire d'un baccalauréat de la Brock University, un LL.B. de l'Université McGill, un LL.M. de la University of California Berkeley et un doctorat de l'université Dalhousie.



Edward Goldenberg M.A., LL.L.

M. Edward Goldenberg pratique le droit des affaires et est un des leaders de son cabinet en matière d'affaires gouvernementales et de politique publique. Il conseille ses clients sur les questions liées à la gouvernance, la politique publique et les relations gouvernementales. M. Goldenberg a un parcours professionnel brillant, notamment au sein du gouvernement du Canada. Il a été le conseiller principal en

politiques du premier ministre du Canada (1993 à 2003) et chef de cabinet du premier ministre (2003). Au cours des longues années où il était au service du Cabinet du premier ministre, il était également fortement engagé dans l'établissement de dix budgets fédéraux, des rencontres du premier ministre avec les premiers ministres provinciaux, des rencontres avec les chefs de gouvernement de nombreux pays, y compris tous les pays du G8, des missions commerciales d'Équipe Canada ainsi que des réunions du comité du Cabinet.

Avant d'avoir ces rôles, M. Goldenberg a agi à divers titres au sein du gouvernement fédéral, y compris dans tous les principaux ministères à vocation économique et à titre de conseiller spécial sur la Constitution auprès du ministre de la Justice (1980 à 1982). Il est un des auteurs de la *Charte canadienne des droits et libertés*. En 2004, l'Université McGill lui a accordé un doctorat en droit à titre honorifique. Récemment, il a écrit le livre à succès *The Way It Works: Inside Ottawa*. Il siège sur le conseil d'administration du Conseil international du Canada, un organisme national et non partisan voué au renforcement du rôle du Canada dans les affaires internationales. M. Goldenberg est titulaire d'un baccalauréat (science économique et science politique), une maîtrise (science économique et science politique) et un LL.L. de l'Université McGill.



Chantal Hébert

Mme Chantal Hébert est chroniqueuse aux affaires nationales au quotidien *Toronto Star* et chroniqueuse invitée au quotidien *Le Devoir* et au magazine *L'Actualité*. Elle participe chaque semaine à la tribune politique de l'émission *The National*, sur les ondes de la CBC, ainsi qu'à l'émission *Les coulisses du pouvoir* à l'antenne de Radio-Canada. Mme Hébert a débuté sa carrière à Toronto en 1975 comme reporter dans la salle de presse régionale de Radio-Canada avant d'aller travailler à la colline parlementaire pour Radio-Canada. Elle a été chef du bureau parlementaire pour *Le Devoir* et *La Presse*. Mme Hébert est diplômée du collège universitaire Glendon de l'Université York. Elle est agrégée supérieure de recherches au collège

Massey de la University of Toronto et est titulaire d'un doctorat honorifique de l'université Bishop's. Elle a été boursière de la Asia Pacific Media Fellowship (Malaisie et Japon) à deux reprises ainsi que la récipiendaire du APEX Public Service Award (2005). En 2006 elle a reçu le prix d'excellence en journalisme et politique publique Hy Solomon ainsi que le Pinnacle Achievement Bryden Award de l'Université York. Elle est l'auteure d'un ouvrage intitulé *French Kiss : Le rendez-vous de Stephen Harper avec le Québec* (2007).



Linda Hughes

Mme Linda Hughes est la 19^e chancelière de la University of Alberta. Elle est une des figures marquantes des médias canadiens depuis plus de vingt ans et continue d'être une des défenseurs et communicatrices en matière d'éducation les plus influentes du Canada. Mme Hughes a été la première femme au Canada à occuper le poste d'éditrice d'un grand journal. Après l'obtention d'un baccalauréat spécialisé à la University of Victoria (1972), elle a débuté sa carrière comme journaliste au *Victoria Daily Times*. En 1976 elle a été engagée par le *Edmonton Journal*, puis elle a accédé à divers postes de direction à la salle de presse, y compris chef des nouvelles locales (1981) et rédactrice en chef (1987). En 1992, elle a été nommée éditrice et présidente. En 2003 elle est devenue directrice générale de la région albertaine pour CanWest MediaWorks. Mme Hughes a pris sa retraite en 2006. Elle a siégé sur les conseils suivants : Concours canadien de journalisme, la Journalism Foundation of Canada et le Committee to Protect Journalists. Elle a également siégé sur le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada de 2002 à 2008 et siège actuellement sur le conseil de la Torstar Corporation. Mme Hughes a reçu des grades honorifiques de la Athabasca University, la University of Alberta et la University of Victoria.



Guy Laforest Ph.D.

M. Guy Laforest est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en science politique de l'Université McGill. Actuellement, M. Laforest enseigne divers cours de science politique à l'Université Laval. Ses intérêts de recherche comprennent la philosophie politique et l'histoire des idées politiques. M. Laforest a publié de nombreux ouvrages au cours de sa carrière. Ses derniers articles, publiés dans *Le Parlement Canadien*, comprennent « Comprendre la vie politique au Canada et au Québec » et « Le fédéralisme exécutif : problèmes et actualité ».



Howard Leeson Ph.D.

M. Howard Leeson a été nommé le premier sous-ministre aux Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan en 1979 et a été le négociateur en chef de la fonction publique lors des discussions fédérales-provinciales de 1981 qui ont mené au rapatriement de la Constitution. En 1982 il s'est joint au personnel du Département de science politique de la University of Regina. En 1992 il a pris un congé autorisé de l'université pour occuper le poste de négociateur en chef de la Saskatchewan pendant la période menant à l'Accord de Charlottetown sur la Constitution. M. Leeson a publié de nombreux livres et articles au cours de sa carrière. Parmi ses livres les mieux connus : *The Patriation Minutes* (2011), un résumé et une critique des négociations constitutionnelles qui ont eu lieu en novembre 1981; *Canada Notwithstanding*, écrit en collaboration avec Roy Romanow et John Whyte, il s'agit de l'histoire du rapatriement de la Constitution canadienne (Une réédition commémorative marquant le vingt-cinquième anniversaire de ce livre est paru en 2007); *Grant Notley: The Social Conscience of Alberta* et *Saskatchewan Politics: Crowding the Centre*, sorti en juillet 2009. Ses divers articles comprennent : « *The Sources of Constitutional Change in a Federal State: Saskatchewan a Case Study* » paru dans *The Supreme Court Law Review*, deuxième série, volume 36 (2007) et « *Section 33, the Notwithstanding Clause: A Paper Tiger?* » pour l'Institut de

recherche en politiques publiques. M. Leeson est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat de la University of Alberta.



L'hon. Peter Lougheed C.P., C.C., C.R.

M. Peter Lougheed est actuellement avocat-conseil pour la société d'avocats de Calgary Bennett Jones LLP et il agit à titre de directeur pour de nombreuses sociétés publiques et privées. Il est coprésident canadien du Forum nord-américain et chancelier honoraire de l'université Queen's. Il est Compagnon de l'Ordre du Canada et titulaire de huit diplômes honorifiques d'universités canadiennes ainsi que le lauréat du Alumni Achievement Award (prix de distinction honorifique) de la Harvard Business School. M. Lougheed a été premier ministre de l'Alberta de 1971 à 1985.



Louise Mandell LL.M., C.R.

Pendant trois décennies, Mme Louise Mandell a consacré sa vie professionnelle à la promotion des titres ancestraux, des droits issus de traités et autres droits de ses nombreux clients des Premières nations. Elle a été amenée au domaine du droit autochtone lorsqu'il en était à ses premiers balbutiements, sous la direction du regretté grand chef George Manuel, président du Union of British Columbia Indian Chiefs (UBCIC : syndicat des chefs indiens de la Colombie-Britannique) et du Conseil mondial des peuples indigènes. Agissant au nom du UBCIC, Mme Mandell était l'avocate-conseil dans leur lutte contre le rapatriement de la Constitution. Depuis cette époque, elle consacre ses efforts à mettre en œuvre des modifications à la Constitution, notamment en participant à l'avancement d'un grand nombre de décisions de principe, y compris : *R. c. Sparrow*, *R. c. Van der Peet*, *Delgamuuk c. Colombie-Britannique*, *Nation haïda c. Colombie-Britannique (Ministre des Forêts)*, *R. c. Bartleman*, *Saanichton Marina c. Claxton*, *R. c. Morris*, *Bande indienne d'Osoyoos c. Oliver (Ville)* ainsi que la décision historique d'allocation des dépens dans *Jules et Wilson*. En 1997 Mme Mandell a été nommée au conseil de la Reine et en 2001 elle a été décernée la bourse

commémorative Georges Goyer c.r. pour sa contribution exceptionnelle au développement d'une jurisprudence autochtone et une jurisprudence en matière de droits issus de traités.



Marilou McPhedran C.M., LL.M.

La professeure Marilou McPhedran a été nommée Membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de son rôle de dirigeante (1980 à 1982) du groupe de pression national pour les droits des femmes, le comité spécial des Canadiennes pour la Constitution, qui visait à améliorer les droits des femmes dans la Constitution canadienne et qui donna lieu à des modifications au texte à l'article 15 et l'ajout de l'article 28 à la *Charte*. Elle a déjà été la commissaire en chef de la commission des droits de la personne de la Saskatchewan. Mme McPhedran est actuellement professeure à la University of Winnipeg, où elle occupe le poste de doyenne (directrice) du Global College. En outre, Mme McPhedran dirige le Institute for International Women's Rights, où elle enseigne son « plaidoyer fondé sur l'expérience » et ses modèles de « droits vécus » de partenariats multisectoriels et de partage des connaissances dans le cadre du programme interdisciplinaire en droits de la personne du Global College.



J. Peter Meekison O.C., Ph.D.

M. Peter Meekison est actuellement chancelier et président du conseil d'administration de l'université Royal Roads. Il est professeur auxiliaire de sciences politiques à la University of Victoria et professeur émérite distingué de sciences politiques à la University of Alberta. M. Meekison était au service de Alberta Federal and Intergovernmental Affairs pendant 10 ans (1974 à 1984), dont 7,5 ans comme sous-ministre. Il est retourné à la University of Alberta à titre de vice-président aux affaires académiques, un poste qu'il occupa de juillet 1984 à août 1991. En juin 1993 il a été nommé commissaire à la Commission royale sur les peuples autochtones. Alors qu'il était en poste au gouvernement, il a beaucoup travaillé sur les négociations

constitutionnelles et la question de l'unité nationale. Lorsqu'il est retourné à l'université, il a continué de travailler à titre de conseiller constitutionnel pour le gouvernement de l'Alberta, participant aux négociations entourant les accords du lac Meech et de Charlottetown. En juin 1986 il a été nommé Officier de l'Ordre du Canada. M. Meekison est titulaire d'un baccalauréat ès sciences (génie mécanique, 1959), un baccalauréat (science politique et science économique, 1961) de la University of British Columbia, une maîtrise (science politique, 1962) de la University of Western Ontario ainsi qu'un doctorat (science politique, 1966) de l'université Duke.



Robert Normand C.R.

M. Robert Normand a été admis au Barreau du Québec en 1960 et nommé au conseil de la Reine en 1971. Il a été sous-ministre du gouvernement du Québec pendant 18 ans auprès de seize ministres différents et sept premiers ministres issus de trois partis politiques. Il a été nommé sous-ministre de la Justice (1971 à 1977), des Affaires intergouvernementales et Relations internationales (1977 à 1982) et (1996) et des Finances (1982 à 1987).

M. Normand a été président et éditeur du quotidien de Québec, *Le Soleil* (1987 à 1993); PDG du réseau de télévision publique Télé-Québec (1996 à 1999); membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Laurentienne (1990 à 1993); de la Caisse de dépôt et placement du Québec (1982 à 1987); du Crédit Lyonnais Canada (1989 à 1994) ainsi que de la Canadian Investment Dealer Association (1989 à 1994). De plus, M. Normand a occupé les postes suivants : consul général honoraire de la Suède à Québec (1989 à 1994); président de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (1975); vice-président de l'Institut de recherche en politiques publiques du Canada (1988 à 1994); président du comité de surveillance de la sécurité pour les Jeux olympiques de 1976; membre du Forum des citoyens sur l'avenir du Canada (Commission Spicer, 1991); président de l'Orchestre symphonique de Québec (1988 à 1991); président de l'École

nationale de l'humour (1996 à 1999); officier de l'Ordre national du Québec (2009); commandeur de l'Ordre royal de l'Étoile polaire de Suède (1994) et chevalier de la Légion d'honneur de France (2001).



L'hon. A. Brian Peckford C.P.

M. Brian Peckford a été le premier ministre de Terre-Neuve de 1979 à 1989, le plus jeune premier ministre en 150 ans. Avant son élection en 1972 à la Chambre d'assemblée, le premier progressiste-conservateur à se faire élire dans la circonscription de Green Bay, il était enseignant dans une école secondaire à Springdale (Terre-Neuve). Lorsqu'il a quitté la politique en 1989, M. Peckford a dirigé une société d'experts-conseils pendant 21 ans au service de clients de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. M. Peckford est le mieux connu pour une entente novatrice que son gouvernement a conclu avec le gouvernement fédéral, l'Accord atlantique, portant sur les recettes provenant des ressources pétrolières et gazières situées au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador et permettant à cette province de percevoir ces recettes, comme si ces ressources se trouvaient à terre. Il est titulaire d'un doctorat en droit à titre honorifique de l'université Memorial à Terre-Neuve, est membre du Conseil privé du Canada et a siégé sur le conseil d'administration de la Société Radio-Canada pendant 5 ans. Il a écrit un livre en 1982 intitulé *The Past in the Present*, qui raconte en détail l'histoire économique tumultueuse de Terre-Neuve. M. Peckford a mené des enquêtes publiques pour le gouvernement de la Colombie-Britannique (le saumon du fleuve Fraser et la gestion des pêches) et du Canada (président, comité d'experts sur les maladies chroniques). Il continue d'être actif dans le domaine de la mise en valeur des ressources et les affaires publiques de la Colombie-Britannique, jouant un rôle consultatif auprès du Parti conservateur de cette province. Il est chancelier du Sprott-Shaw Community College à Vancouver (Colombie-Britannique).



L'hon. Roy Romanow C.P., O.C., S.O.M., C.R.

M. Roy J. Romanow était le premier ministre de la Saskatchewan de 1991 à 2001. Il a été élu comme député en Saskatchewan pour la première fois en 1967. En 1979, il a été nommé ministre des affaires intergouvernementales de la Saskatchewan. Il a également été un des intervenants clé lors des négociations fédérales-provinciales qui ont mené à l'Accord constitutionnel et la *Charte canadienne des droits et libertés* en 1982. En 2001 il a été désigné pour diriger la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, qui a présenté son rapport final intitulé « Guidé par nos valeurs » l'année suivante.

M. Romanow a été reconnu par l'Organisation panaméricaine de la santé en 2003 lorsqu'on lui a décerné un prix de gestion pour son travail à l'intérieur de la Commission sur l'avenir des soins de santé ainsi que son engagement envers les droits de la personne et les initiatives en matière de justice. À la fin de 2003, il a été nommé au Conseil privé et au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité. Depuis 2003, M. Romanow est le porte-parole de la Canadian Index of Wellbeing et président de leur conseil consultatif. En novembre 2003, il a été élevé à la dignité d'Officier de l'Ordre du Canada. Actuellement, M. Romanow occupe le poste d'agrégé supérieur de recherches en politique publique à la University of Saskatchewan et membre invité à l'école des études sur les politiques publiques de l'université Queen's. Il est également titulaire de nombreux grades honorifiques.



Peter H. Russell MSRC, Ph.D.

M. Peter Russell a enseigné la science politique à la University of Toronto de 1958 jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite en 1996. Il a été l'un des pionniers dans l'ouverture des tribunaux et de la Constitution comme domaines de recherche en science politique. Son livre, *Constitutional Odyssey: Can the Canadians Become a Sovereign People?* étudie en profondeur le rapatriement de la Constitution du Canada en 1982. Il a écrit un essai sur l'arrêt de la Cour

suprême dans *Patriation and Quebec Veto Reference cases*, intitulé « *The Supreme Court Decision: Bold Statecraft Based on Questionable Jurisprudence* » dans Peter Russell et coll., *The Court and the Constitution*. Sa critique de *The Last Act: Pierre Trudeau, the Gang of Eight and the Fight for Canada* de Ron Graham paraîtra dans le numéro de septembre 2011 de *The Literary Review of Canada*. M. Russell est le directeur-fondateur du Senior College de la University of Toronto.



David Schneiderman LL.M.

M. David Schneiderman est professeur de droit à la University of Toronto où il enseigne des cours de droit constitutionnel canadien et états-unien, de droit des investissements internationaux et sur le droit et la mondialisation. Il a écrit de nombreux articles et révisé plusieurs livres sur le droit constitutionnel canadien et comparatif ainsi que le constitutionnalisme et la mondialisation. Récemment, il a écrit *Constitutionalizing Economic Globalization: Investment Rules and Democracy's Promise* (Cambridge University Press, 2008).

M. Schneiderman a déjà été le professeur de droit invité au Georgetown University Law Center, le chercheur invité Fulbright à la New School for Social Research et la faculté de droit de l'université Columbia.



Richard Simeon PhD

M. Richard Simeon est professeur émérite de sciences politiques et de droit à la University of Toronto. Il est diplômé de la University of British Columbia (1964) et titulaire d'un doctorat en science politique de l'université Yale (1968). M. Simeon a également occupé le poste de directeur à l'institut des relations intergouvernementales et à l'école d'administration publique de l'université Queen's à Kingston. M. Simeon a occupé divers postes au sein de la fonction publique, y compris : coordonnateur de la recherche, institutions du fédéralisme avec la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada; vice-président de la Commission de réforme du droit de l'Ontario; conseiller aux gouvernements de l'Ontario en

matière constitutionnelle et intergouvernementale. Il a également agi à titre de conseiller relativement à l'évolution constitutionnelle en Afrique du Sud entre 1995 et 1997. Il a occupé des postes de professeur invité à la University of British Columbia, l'université Essex, la Australian National University et l'université de Cape Town. En 1998 il était le professeur invité Mackenzie King en études canadiennes à l'université Harvard. La recherche et les écrits de M. Simeon portent essentiellement sur la politique canadienne et la politique publique, notamment sur le fédéralisme, la Constitution et les relations intergouvernementales. Dernièrement, M. Simeon a examiné des questions plus générales liées à la gouvernance contemporaine, au Canada et comparativement.



Neil J. Sterritt

M. Neil Sterritt est président de Sterritt Consulting et se spécialise dans des questions autochtones et indigènes diverses au Canada et à l'étranger. Il est une autorité en matière de gouvernance autochtone et l'auteur de *First Nations Governance Handbook* (Queens Printer 2001, 2004). M. Sterritt a été le directeur des revendications territoriales pour le conseil tribal Gitksan-Carrier (1977 à 1981) et président du conseil tribal Gitksan-Wet'suwet'en (1981 à 1987). Au cours de sa présidence, M. Sterritt a introduit et supervisé la procédure Delgamuukw sur les droits des peuples autochtones et les titres ancestraux qui a créé un précédent. Il a également agi à titre de témoin expert dans cette cause. De plus, M. Sterritt a joué un rôle actif lors des conférences des premiers ministres sur les questions constitutionnelles, dès le début du processus en novembre 1981, jusqu'à l'Accord de Charlottetown en 1991-1992. Il a été le directeur des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale de l'Assemblée des Premières Nations à Ottawa de 1989 à 1991. De 2002 à 2008 il a siégé sur le comité consultatif international sur la gouvernance des collectivités autochtones qui traitait des questions de gouvernance en Australie. Il est un membre actif de nombreux organismes et conseils d'administration, y compris la Société géographique royale du Canada (gouverneur, 1992 à 1998, associé depuis 1998); le

Royal British Columbia Museum (directeur, 1996 à 2000 et depuis 2003); le Nicola Valley Institute of Technology (directeur, 2004 à 2008, président du conseil d'administration depuis 2008). En juin 2008 la University of Toronto lui a accordé un doctorat en droit à titre honorifique.



Don Stevenson

M. Don Stevenson a été sous-ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario de 1978 à 1984. Il a été délégué de l'Ontario lors de trente-sept conférences des premiers ministres entre 1959 et 1989. Il a été le secrétaire aux comités consultatifs de la confédération des premiers ministres Robarts et Davis ainsi que le représentant de l'Ontario auprès des gouvernements du Québec et du gouvernement fédéral de 1985 à 1989. M. Stevenson a été fonctionnaire au ministère des Affaires extérieures de 1956 à 1959. Après sa retraite du gouvernement en 1989, il a été un des fondateurs de l'Institut urbain du Canada et il a enseigné la science politique au collège universitaire Glendon, à Toronto. M. Stevenson est un ancien président de l'Institut d'administration publique du Canada.



Barry L. Strayer LL.L., S.J.D., O.C., C.R.

M. Barry Strayer siège actuellement sur un des comités consultatifs de l'Association du Barreau canadien qui aide l'association du barreau du Népal à participer à la rédaction d'une nouvelle constitution népalaise. Il est l'auteur de *Judicial Review of Legislation* (1968), dont le titre du livre révisé est *The Canadian Constitution and the Courts* (2e éd. 1983, 3e éd. 1988) ainsi que de nombreux articles sur le droit public. M. Strayer a été professeur de droit à la University of Saskatchewan (1962 à 1968). Il a également enseigné des cours de droit constitutionnel à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (1973 à 1978). Il a agi à titre de conseiller du gouvernement de la Saskatchewan (1960-1961) et du gouvernement du Canada (1967 à 1983) en matière de réforme constitutionnelle et du rapatriement de la Constitution. Il était un des avocats-conseils du gouvernement fédéral à la Cour d'appel de Terre-Neuve et à la Cour suprême

relativement aux renvois sur le rapatriement de la Constitution. De plus, il a négocié des ententes sur le rapatriement de la Constitution avec le Royaume-Uni. M. Strayer a déjà été juge à la Cour fédérale, à la fois à la Section de première instance et à la Cour d'appel (1983 à 2004) ainsi que juge en chef de la Cour d'appel de la cour martiale (1994 à 2004). Il a agi à titre de conseiller constitutionnel de la République des Seychelles (1979) et du gouvernement de Hong Kong (1989). M. Strayer est titulaire d'un baccalauréat, un LL.B. (University of Saskatchewan), une licence en droit civil (Oxford) et un S.J.D. (doctorat en science juridique, Harvard).



Roger Tassé O.C., C.R.

M. Roger Tassé a eu une longue carrière au sein du gouvernement fédéral, comme solliciteur général adjoint (1972 à 1977) ainsi que sous-ministre de la Justice et sous-procureur général (1977 à 1985). Dans sa qualité de sous-ministre de la Justice, M. Tassé était le conseiller constitutionnel principal du gouvernement du Canada au moment du référendum sur la souveraineté du Québec en 1980 ainsi que lors des négociations fédérales-provinciales qui ont suivi et qui ont mené au rapatriement de la Constitution du Canada en 1982 et l'adoption de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Il a agi à titre de conseiller constitutionnel pour le gouvernement du Canada lors des négociations entourant les accords du lac Meech (1990) et de Charlottetown (1992) qui ont échoué. Sa pratique juridique a été interrompue pendant trois ans, période où il a occupé le poste de premier vice-président (affaires juridiques et environnementales) chez Bell Canada (1988 à 1991). Par la suite, M. Tassé a de nouveau exercé la profession d'avocat, d'abord chez Fraser Beaty, puis chez Gowlings jusqu'en juin 2010. Ses champs de pratique comprenaient toujours le droit public fédéral et constitutionnel ainsi que les questions liées aux Premières nations. Depuis qu'il a quitté Gowlings, M. Tassé continue d'offrir des services d'experts-conseils à quelques-uns de ses clients.

